

puis pas rétracter une chose que je sais être vraie.

Plusieurs DEPUTES: A l'ordre.

M. l'ORATEUR: L'honorable député ne peut pas dire que des vols se pratiquaient avec l'assentiment du ministre.

M. REID (Grenville): Dans ce cas, je dirai à la connaissance du ministre. Il sait parfaitement ce qui se passe; tout les journaux en ont parlé. L'autre jour encore nous avons mis au jour un abus dont le premier ministre a eu honte. Il a été constaté que le ministre de la Marine et des Pêcheries avait dépensé \$23,000 en frais de voyage.

Sir WILFRID LAURIER: Non.

M. REID (Grenville): La chose a été prouvée.

Sir WILFRID LAURIER: Non.

M. REID (Grenville): L'item ne disait-il pas "pour le département de la Marine et des Pêcheries, \$23,000"?

Sir WILFRID LAURIER: C'est peut-être pour tout le département.

M. REID (Grenville): Et pour le ministre personnellement, \$8,000.

Sir WILFRID LAURIER: Non.

M. REID (Grenville): C'est ce que j'ai lu dans le compte rendu officiel.

M. TAYLOR (Leeds): \$4,800.

M. TALBOT: Parlez-nous de l'affaire de l'acétylène.

M. REID (Grenville): Le ministre cherche à me causer des ennuis en chargeant quelques-uns de ses partisans de lancer ces insinuations sur mon compte, mais puisqu'on veut bien s'occuper de mon humble personne, je ne crains pas de déclarer que je n'ai jamais demandé à un fonctionnaire ou à un membre du gouvernement de faire travailler quelqu'un pour moi. Il est même prouvé que je n'ai pas voulu permettre à un seul employé du gouvernement de toucher à ma propriété. On ne trouvera pas un fonctionnaire dans cette partie du pays pour jurer que je lui ai demandé de faire travailler des ouvriers de l'Etat pour mon compte. On ne m'a jamais présenté de facture, pour la bonne raison que toute cette accusation est fausse.

Je répète que cette affaire de Sorel est une des plus scandaleuses dont le pays ait été témoin et le ministre de la Marine et des Pêcheries ne réussira pas à la faire publier en chargeant ses émissaires de m'attaquer, comme on l'a fait, il y a un instant.

Cette affaire de Richelieu est une honte pour le pays, et je ne puis pas concevoir que le très honorable premier ministre soit satisfait de la manière dont le département

M. REID.

de la Marine est administré. Le ministre a toute une nuée de fonctionnaires à Prescott et je lui ai déjà dit qu'il n'y a pas le moindre doute que les mêmes vols, le même pillage se pratiquent à cet endroit.

Quelques DEPUTES: A l'ordre.

M. REID (Grenville): Si l'on veut connaître le fond de ma pensée, je dirai que le ministre ne s'inquiète pas de savoir si le pays est volé ou non, pourvu que son parti y trouve un avantage. C'est ainsi que je comprends la situation, car c'est à ses amis politiques que vont toutes les faveurs. Il en est de même sur toute la ligne. Nous avons devant le comité des comptes publics plusieurs affaires dans lesquelles les témoins refusent de venir déposer, sans doute pour ne pas compromettre le ministre, car la corruption est générale dans ce département. Il n'est pas possible que le très honorable premier ministre soit dans l'ignorance de tout ce qui se passe dans ce département. S'il est vrai, comme le disent les journaux, qu'il a l'intention de faire de cet homme un juge de la cour suprême. (Interruption) où nous avons besoin d'un honnête homme pour juger honnêtement (interruption, cris de "honte! honte!") je considère qu'il encourt une lourde responsabilité en faisant une pareille nomination.

Il y a d'autres affaires auxquelles le ministre de la Marine et des Pêcheries a été mêlé et que nos sentiments personnels pour lui et d'autres nous ont empêchés d'examiner de trop près. Le très honorable premier ministre n'était pas sans savoir ce qui se disait sur son compte quand il l'a appelé dans son cabinet pour lui confier le ministère de la Marine. Le premier ministre ignore-t-il que lorsqu'il était Orateur, il a coûté plus cher au pays qu'une demi-douzaine de ses prédécesseurs. (Cris, interruptions.) La personne dont je parle est aujourd'hui le chef du département de la Marine, et puisque c'est ce département qui est en cause, nous avons le droit de discuter tous les actes auxquels cette personne a été mêlée. Je n'ai rien à dire contre ceux qui volent et pillent le département, tant que le ministre, par ignorance ou par connivence, les laisse faire. Ou il sait ou il ignore ce qui se passe, et nous devons le juger par ce que nous connaissons de ses actes antérieurs.

Quant à ce qui me concerne personnellement, j'entretiens comme peut le faire tout autre membre de cette Chambre une opinion qui m'est personnelle. Les honorables représentants de Jacques-Cartier (M. Monk) et de Sainte-Anne (M. Doherty), tous deux de la province de Québec, des hommes qui connaissent l'état de choses qui existe réellement, n'hésitent à dire que la dilapidation des deniers publics qui s'exerce aux chantiers de Sorel est connue de toute la population du district de Mont-